

# CONSEILLER EN PRÉVENTION

## TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > **Chef du bureau prévention et sécurité au travail.**
- > **Correspondant sécurité.**

## DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI\* :

Le conseiller en prévention conseille et assiste la direction du Travail et de l'Emploi dans sa mission de prévention des risques professionnels. Il participe à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'animation de la politique de prévention des risques professionnels dans les entreprises.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES\*\* :

- Contribution à l'amélioration de la sécurité et de la protection de la santé des travailleurs par des actions directes et indirectes ur différentes entités (groupements, entreprises, représentants des salariés...), conseil et assurance d'organisation de formations techniques régulières.
- Réalisation d'études techniques diverses en soutien aux inspecteurs et aux contrôleurs du travail (dossiers complexes d'accidents, matériels et produits nouveaux).
- Recherche, conception et diffusion des outils d'information et de formation.
- Organisation et animation des groupes de travail dans les réseaux d'experts avec encadrement technique des entreprises et des CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

## ACTIVITÉS SECONDAIRES :

## COMPÉTENCES REQUISES\*\*\* :

<b>savoirs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réglementation en matière de santé et de sécurité au travail.</li> <li>▪ Anglais (écrit notamment).</li> </ul>
<b>savoir-faire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Animer des réunions.</li> <li>▪ Gérer des projets.</li> <li>▪ Utiliser l'outil informatique.</li> <li>▪ Rédiger.</li> </ul>
<b>comportements professionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faculté d'adaptation.</li> <li>▪ Esprit d'analyse et de synthèse.</li> <li>▪ Sens de l'organisation.</li> <li>▪ Autonomie.</li> </ul>

## PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Déplacements fréquents.

## CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

Formations nécessaires à l'emploi

## PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

## EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Évolutions potentielles vers d'autres emplois

## TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Développement, diversification et adaptation de la communication et de la diffusion de la réglementation en matière de santé et de sécurité au travail auprès d'un large public (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat, fédérations industrielles et artisanales...).
- Spécialisation en communication.

Conséquences sur les activités et les compétences

*\*Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*\*\* Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

*\*\*\* Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*